

Nombre de membres
En exercice 15
Présents 12
Votants 14

L'AN DEUX MILLE VINGT SIX
LE 20 MARS À 19 HEURES 00

Date de la convocation du conseil municipal : 16 mars 2026

Présents : Jean-François RASCLE – Ghislaine GARNIER – Vincent GRANJON – Laila GAUTHIER – Marc JANDROS – Véronique MOUNIER – ~~Bruno SAUVIAC~~ – Marie-Josée GUBIEN – Richard TISSEUR – Lucie TEPPE DUPELOT – ~~Philippe BOULOUMIÉ~~ – Valérie TROUILLOUX – ~~Vincent CLAPEYRON~~ – Azzurra CITTONI ESTIENNE – Régis SANIAL.

Excusés avec pouvoir : Philippe BOULOUMIÉ à Véronique MOUNIER
Bruno SAUVIAC à Ghislaine GARNIER

Excusé : Vincent CLAPEYRON

Secrétaire de séance : Lucie TEPPE DUPELOT

2026.016 – DÉSIGNATION DES DÉLÉGUÉS AU COLLÈGE DE SAINT GALMIER

Vu les statuts du Syndicat Intercommunal du CES de St Galmier, à savoir la représentation des collectivités au sein du Syndicat qui est fixée à 2 délégués titulaires et 1 délégué suppléant,

Il est demandé au Conseil Municipal de procéder, au scrutin secret et à la majorité absolue des suffrages, à l'élection de ses délégués.

Le Conseil municipal, par 14 voix pour :

Désigne Madame Laila GAUTHIER, Déléguée Titulaire
Madame Véronique MOUNIER, Déléguée Titulaire
Monsieur Bruno SAUVIAC, Délégué Suppléant

La Secrétaire de séance,
Lucie TEPPE DUPELOT,



Le Maire,
Jean-François RASCLE,

